



Arnaque a la vente automobile

Par **alex**, le **12/06/2008** à **07:19**

Un acheteur d'afrique m'a contacté afin de m'acheter le véhicule que j'avais mis en vente sur un site internet d'annonces gratuites, depuis plusieurs semaines il me demande de lui faire parvenir des sommes d'argent par le biais de transfert " norwitch union" afin soit disant de pouvoir débloquer les sommes qu'il me doit pour l'achat du véhicule, la dernière somme qu'il me réclame est de 1300 € afin d'ouvrir un nouveau compte a mon nom pour qu'il puisse me transférer sur ce compte la totalité de son compte bancaire soit 28000 €, je "**n'aurais ensuite plus qu'à lui reverser la différence**" entre cette somme et le prix du véhicule qui est de 8000 € plus tous les frais que j'ai engagé pour cette transaction. Que dois-je faire pour récupérer mon argent car pour moi je me suis fait avoir .merci

Par **Jolene**, le **12/06/2008** à **10:24**

Ca s'annonce difficile...

Déjà, est-ce que vous avez suffisamment d'information pour identifier précisément la personne? Nom, prénom, nationalité, etc.

Si oui, vous pouvez l'assigner devant les tribunaux français, puisque l'acheteur vous a contacté via un site internet vraisemblablement français (n'est-ce pas?). Encore faudrait-il pouvoir lui délivrer l'assignation en Afrique, ce qui risque de vous coûter très cher... Et même s'il était retrouvé, encore faudrait-il que vous réussissiez à exécuter le jugement français et à saisir ses biens en Afrique.... Autant dire que vous risquez de dépenser plus d'argent en frais divers d'huissier (assignation+exécution) que vous ne cherchez à récupérer !

Consultez néanmoins un avocat pour vous en assurer.

<http://jolene.unblog.fr/>

Par **alex**, le **13/06/2008** à **18:30**

Merci tout de même je vais surement contacter un avocat au moins pour savoir si j'ai une chance de récupérer quelque chose